



COMMUNIQUE DE PRESSE **DELEGATION SOCIALISTE FRANÇAISE**

Bruxelles, le 21 octobre 2009

Les socialistes français condamnent fermement les charters pour Kaboul

Le Ministre français de l'immigration et de l'identité nationale a régulièrement assuré qu'aucun retour forcé d'Afghans ne serait organisé si la sécurité des migrants n'étaient pas garantie. Mardi 20 octobre, il indiquait fermement qu'aucun avion ne partirait le jour même. Effectivement, il a fallu attendre minuit pour qu'Eric Besson fasse un nouveau coup bas et profite de l'opportunité d'un avion affrété par le Royaume Uni pour renvoyer 3 Afghans !

Doit-on en déduire que la capitale afghane est une ville sécurisée ? **Sylvie Guillaume**, membre titulaire de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, s'étonne que "*le Ministre français de l'immigration et de l'identité nationale ne s'interroge pas sur les motivations des 3 millions de réfugiés afghans dans le monde*". Elle ajoute : "*il doit ignorer que la France continue d'avoir des soldats en Afghanistan et que la communauté internationale renforce sa présence pour faire face à une situation de guerre qui s'aggrave !*".

Le Ministre de l'immigration et de l'identité nationale prétend attaquer "*la logique d'un trafic odieux*". Il rate complètement sa cible puisqu'il s'en prend aux victimes du trafic sans qu'aucun des passeurs ne soit nullement inquiété.

Restent pourtant les faits et le droit, tenaces. Eric Besson indique que les trois Afghans concernés "*avaient été déboutés du droit d'asile en France et étaient expulsables, au terme de plusieurs recours négatifs*". Si l'assertion est légalement juste, il avait toutefois les moyens d'apporter une autre réponse à des personnes qui, faute de protection internationale et de l'utilisation de la clause humanitaire, sont renvoyés dans un pays en guerre.

Face à cette expulsion, **Gilles Pargneaux**, membre titulaire de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, appelle "*tous les socialistes, les militants des partis de gauche et des associations de défense des droits de l'homme et, au-delà, le plus grand nombre de citoyens, à se mobiliser contre le départ de ce charter de la honte*".

Pour **Sylvie Guillaume**, "*ce départ forcé est un très mauvais signal au moment où le "Paquet Asile" est de nouveau examiné au Parlement européen, où la Commission européenne vient de proposer la révision de deux directives introduisant des changements dans les procédures d'octroi du statut de réfugié et où chacun s'accorde à considérer que le droit d'asile est à l'heure actuelle devenu une "loterie"*".

Catherine Trautmann, au nom de la délégation socialiste française au Parlement européen "*condamne fermement l'attitude du Ministre qui, en voulant faire un geste de vile communication piétine des valeurs et des droits fondamentaux : la Convention de Genève et les engagements internationaux de la France*".

Contact : Antoine Varoquié

Secrétaire général de la Délégation Socialiste Française au Parlement européen

Portable : +32 472 96 11 08 / Téléphone : + 32 2 284 47 09 (Bruxelles) / + 33 3 88 17 36 29 (Strasbourg)

43-47 rue Wiertz - 14G205 - 1047 Bruxelles / email : antoine.varoquie@europarl.europa.eu